



PÉRISCOLAIRE

Chiffres clés

- 37 établissements dans l'Ain
- 9 364 enfants accueillis
- 15 % soit 1 400 enfants avaient trois ans et moins en 2022.
- 250 animateurs (sur 487 animateurs au total, tous départements confondus)
- 30 animateurs de 10 structures différentes formés le 4 avril

Alfa3a - Département animation
Emmanuel Petit,
directeur du département

14 rue Aguéant
01500 Ambérieu-en-Bugey

04 74 38 29 77
www.alfa3a.org

« C'est pour nous une vraie révolution du métier d'animateur », analysent Olivier Debost et Laura Sches, coordinateurs territoriaux.



LES MOINS DE 3 ANS DANS LES STRUCTURES D'ACCUEIL DE LOISIRS



Les tout-petits doivent être sécurisés et sereins. Dans l'idéal, il y a un animateur pour six à huit enfants (ici à l'accueil de loisirs de Nantua).

Le périscolaire, pour les tout-petits aussi

Depuis 2019, la loi rendant obligatoire l'instruction des moins de 3 ans a provoqué un afflux des tout-petits dans les accueils de loisirs. En 2022, 1 400 enfants de cette tranche d'âge ont été pris en charge dans les 37 structures d'Alfa3a de l'Ain. Un nouveau défi pour l'association et ses équipes qui doivent s'adapter.

PAR **BÉNÉDICTE LIMON**

Après l'école maternelle, c'est parfois aussi le passage par le centre de loisirs périscolaire pour les tout-petits avant de rentrer à la maison.

Depuis la rentrée scolaire de 2019, l'instruction est en effet obligatoire à partir de 3 ans — contre 6 ans auparavant. Dès l'année des 3 ans de l'enfant, les parents doivent donc soit l'inscrire dans une école maternelle, soit opter pour l'école à la maison.

Conséquence ? Les accueils de loisirs périscolaires accueillent de plus en plus de très jeunes enfants. En 2022, sur les 9 364 enfants inscrits dans les 37 structures dans l'Ain, 15 % d'entre eux étaient ainsi âgés de moins de 3 ans. Ce boom démographique s'explique aussi en partie par la réforme du congé parental en 2014 selon Olivier Debost, coordinateur de territoire du service Animation d'Alfa3a. « Elle voulait encourager le retour à l'emploi des femmes tout en incitant les pères de famille à s'occuper aussi de leur jeune enfant en scindant le congé à deux fois 18 mois. Dans les faits, le père le demande rarement. Du coup, le congé pris par les familles ne va concerner que la mère, soit 18 mois seulement » résume-t-il. « On constate la présence de davantage de tout-petits en crèche et à l'école puis dans la foulée à

l'accueil de loisirs depuis quelques années » renchérit Laura Sches, coordinatrice petite enfance à Alfa3a.

REVOIR L'ORGANISATION

Ce nouveau public d'usagers amène à revoir entièrement l'organisation des accueils de loisirs qui souvent n'ont pas de locaux adaptés, contrairement aux crèches. Or les besoins d'encadrement, de sécurité affective, de sommeil, d'activité, d'autonomie sont extrêmement différents entre ces enfants et les plus grands. « Il faut libérer le sol pour installer des tapis, cloisonner le lieu qui est souvent une simple salle de classe, entre les différents temps d'activité et de repos, trouver des astuces pour disposer le mobilier », précise Laura Sches. Alfa3a a choisi de répondre à ces nouveaux besoins des familles en donnant des clés aux animateurs pour leur permettre d'adapter leurs postures et gestes selon l'âge des enfants. Une première formation en interne a déjà été délivrée le 4 avril dernier à Lent et Ambronay auprès de 30 animateurs de 10 structures différentes par les professionnels du secteur petite enfance de l'association. « C'est pour nous une vraie révolution du métier d'animateur, reconnaît Olivier Debost, car l'accueil de tous est notre priorité. On intègre aussi de plus en plus d'enfants en situation de handicap, ce qui nous amène à faire évoluer nos façons de travailler. » ■

TÉMOIGNAGES

« Nous avons dû ajuster notre posture »



Pour Jennifer Invernizzi, directrice de l'accueil de loisirs de Nantua, il a fallu simplifier certaines activités.

« C'est important de les laisser découvrir les choses à leur rythme dans un cadre sécurisant et ludique. »

« **A** l'accueil de loisirs de Nantua, ouvert les mercredis et vacances scolaires, nous accueillons depuis un certain temps les enfants de moins de 3 ans, car les écoles de la commune les acceptent dès 2 ans. Neuf enfants (soit la moitié des "petits") ont entre 2 et 3 ans. Nous avons dû nous remettre en question et réfléchir à une autre façon de travailler pour adapter nos propositions aux besoins des tout-petits. Lors de la formation (du 4 avril) par une intervenante spécialisée dans la petite enfance, nous avons ainsi appris à relativiser et à ne pas avoir des attentes précises sur les résultats des tout-petits lors d'une activité car ils sont dans l'expérimentation de la motricité, la découverte de l'autonomie. C'est important de les laisser appréhender les choses à leur rythme dans un cadre sécurisant et ludique. »

COMME UN PHARE

« Avant, à 15 h, après la sieste des plus jeunes, on proposait une activité commune à tous les enfants, grands et tout-petits. Mais on s'est rendu compte qu'on leur en demandait trop au lieu de les laisser se réveiller tranquillement. Depuis quelques semaines, on a donc aménagé l'emploi du temps pour qu'ils puissent choisir eux-mêmes leurs jeux librement. Nous ajustons notre posture d'animateur à ce moment-là pour être davantage juste comme un phare qui leur donne des repères. Pour cet été, nous réfléchissons à raccourcir certaines sorties à la journée car c'est trop long pour eux. Nous avons la chance de travailler déjà régulièrement avec l'équipe de la crèche Les Éterlous. C'est une synergie intéressante pour créer des passerelles entre professionnels, s'épauler et trouver des solutions rapidement. Les familles sont rassurées et le passage se fait en douceur pour certains enfants qui se retrouvent de nouveau ensemble en passant d'une structure à l'autre. » ■

« C'est épanouissant »

Pour Charlotte Deleu, l'accueil de loisirs de Nantua est un lieu très positif pour sa fille, 3 ans et 5 mois, inscrite depuis septembre dernier.

« Colombine a accès à davantage de jeux ici qu'à la maison et elle a plaisir à retrouver des copines », détaille cette maman qui habite aux Neyrolles. « L'accueil de loisirs est pratique quand on travaille. À cet âge, les enfants sont très demandeurs et il faut s'en occuper tout le temps. J'apprécie aussi beaucoup les sorties pédagogiques qui sont organisées et l'encadrement par du personnel qualifié est rassurant. » ■

« Colombine a accès à davantage de jeux ici qu'à la maison. »



3 QUESTIONS À

Béatrice Audras

DIRECTRICE DU PÔLE ENFANCE JEUNESSE D'ALFA3A

En quoi l'accueil des tout-petits est-il une priorité pour Alfa3a ?

De la petite enfance au grand âge, Alfa3a veut accompagner toutes les étapes de la vie, dans une continuité de parcours et d'accueil. Éveiller les tout-petits fait partie intégrante du projet associatif, de nos valeurs et missions prioritaires. Comme nos ACM*, nos EAJE** favorisent la conciliation des temps de vie, encouragent la parentalité et contribuent à l'éducation et l'inclusion de tous les enfants.

Comment est née la synergie entre les services animation et petite enfance ?

La volonté d'assurer une continuité éducative entre les structures petite enfance et enfance-jeunesse a conduit à les regrouper au sein du même pôle, autour d'un projet éducatif commun. Des actions passerelles, des formations communes et des complémentarités « métiers » se sont développées et se renforceront à l'avenir. Le décret petite enfance du 29 juillet 2022 comptant les titulaires d'un BPJEPS*** dans le personnel qualifié des crèches va dans ce sens.

Les professionnels de l'animation sont-ils bien préparés pour répondre aux nouveaux défis ?

Les animateurs ne sont pas des « pros » de la petite enfance. En effet, leur métier de base n'est pas d'accueillir les enfants de moins de 3 ans qui ont des besoins très spécifiques, exigent des soins, une attention et une prise en charge plus individualisées. Or, les choses ont évolué très vite depuis la scolarisation possible dès 2 ans. Aujourd'hui, grâce à notre réseau de professionnels de la petite enfance, Alfa3a peut mobiliser leur expertise en interne, auprès des animateurs d'ACM* afin d'étayer leurs pratiques professionnelles sur le terrain et les conseiller sur les conditions optimales d'accueil des « tout-petits ».

*ACM : accueil collectif de mineurs. **EAJE : établissement d'accueil du jeune enfant, structure autorisée à accueillir des enfants âgés de moins de 6 ans. ***BPJEPS : brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport.